

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POSTE EN ÉLECTION

ADMINISTRATEUR DES GÉRANTS

Membre du conseil d'administration
Élection année impaire - Mandat de deux ans

1. Assure un soutien auprès des gérants afin d'organiser et promouvoir le succès des activités compétitives et récréatives du Club.
2. Responsable de la formation des gérants.
3. Rédaction et mise à jour du guide des gérants.
4. Voit aux besoins et à la récupération des équipements du volet compétitif.
5. Disponible pour assister à un conseil d'administration par mois.



LUNDI - 04 DÉCEMBRE - 19H